



- Pour l'installation dans des systèmes de protection solaire ou des coffres de volets roulants existants
- Convient principalement à l'intégration dans les systèmes ETIC Baumit
- Résistant aux intempéries et au gel, léger et renforcé de tissu sur les deux faces

Produit Panneau de construction à base de granulés de verre expansé, armé de tissu sur les deux faces.

Composition Granulats de verre expansé, liants organiques, tissu en fibre de verre résistant aux alcalis.

Caractéristiques

- Faible poids.
- Résistant aux intempéries et au gel.
- Grande robustesse.
- Renforcé de tissu sur les deux faces.

Application

- Convient pour l'intégration des caissons de stores ou de volets roulants existants dans la couche d'isolation.
- Utilisation dans les systèmes composites d'isolation thermique Baumit.
- Peut être mis en œuvre avec une étanchéité d'enduit adaptée, y compris au niveau du socle.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.ch.

Données techniques	Réaction au feu:	A2 -s1, d0 selon DIN EN 13501-1, incombustible
	Résistance à la compression:	env. 4 N/mm ²
	Couleur:	gris
	Épaisseur du panneau:	1,2 cm, 2 cm
	Format du panneau:	240 cm x 59,5 cm
	Densité brute:	env. 500 kg/m ³
	Valeur μ :	env. 15
	Valeur de calcul de la conductivité thermique:	0,12 W/(m·K)

Forme de livraison Format de panneau : 240 x 59,5 x 1,2 cm, 1 pièce (160 panneaux par palette)
Format de panneau : 240 x 59,5 x 2 cm, 1 pièce (80 panneaux par palette)

Stockage Conserver au sec et à l'abri du soleil.

Assurance qualité Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.

Support Le contrôle de la couche d'enduit de base doit être effectué conformément aux directives des normes applicables. Le support doit être porteur, sec, propre, hors gel et exempt de résidus réduisant l'adhérence et d'efflorescences.

Mise en œuvre

Surface affleurante :

Le système composite d'isolation thermique par l'extérieur doit être raccordé de manière professionnelle et conforme aux coffres de volets roulants ou de stores. Pour intégrer le panneau de construction dans le plan d'isolation, l'épaisseur de l'isolant doit être réduite au niveau du recouvrement afin d'obtenir une surface plane (réduction de 20 mm pour un panneau de 1,2 cm ; réduction de 25 à 30 mm pour un panneau de 2 cm).

Collage :

La surface des caissons de stores ou de volets roulants (aluminium, acier inoxydable, zinc, revêtu/peint par pulvérisation, plastique) doit être rendue rugueuse ou uniformément poncée pour obtenir une finition mate, puis entièrement apprêtée avec **l'agent d'adhérence Supergrund Baunit. L'aluminium anodisé ne convient pas comme support.**

Coller le panneau de construction sur toute la surface du support préparé et du panneau isolant avec le mortier-adhésif Baunit adapté au système. Appliquer le mortier-colle sur toute la surface à l'aide d'une truelle crantée et le poser à plat et en joints serrés. De plus, les panneaux de construction doivent recouvrir les zones de joints des panneaux isolants.

La hauteur de fixation (h) du panneau de construction sur l'isolant correspond à 2x la longueur du porte-à-faux (1/3 de la hauteur du caisson, 1/3 de l'isolant), avec un débord latéral d'environ 300 mm.

Découpe :

Peut être travaillé avec tous les outils usuels (couteau, scie, etc.).

Chevillage :

Les panneaux de construction ne doivent être fixés qu'avec des chevilles à visser homologuées. Le chevillage ne s'effectue qu'avec des points de fixation pré-fraisés (fraise Baunit D = 60 mm) dans le panneau de construction, qui doivent être réalisés après le perçage par un fraisage supplémentaire du panneau. Pour cela, un évidement d'environ 2 mm doit être fraisée au centre du trou de perçage à l'aide de **l'outil de fraisage Baunit pour panneau de construction 60 mm (fraise à lamer Ejet)**, afin que les têtes de chevilles soient à fleur avec le panneau.

- Distance horizontale entre les chevilles : 600 mm
- Distance verticale depuis le bord supérieur du caisson : 50 à 100 mm
- Dépassement latéral sur l'isolant : 300 mm

Primaire :

Lors de l'application de systèmes d'enduits minéraux (enduits d'armature) sur le panneau de construction, il convient d'utiliser l'apprêt universel Baunit comme couche de fond/apprêt.

Appliquer la couche d'armature minérale directement sur le panneau de construction préalablement apprêté. Dans la zone de transition entre le panneau de construction et le panneau isolant, un tissu d'armature supplémentaire d'une largeur d'environ 20 cm doit être intégré dans le mortier adhésif. Exécution selon les spécifications du système.

Pour les constructions autoportantes (sans caisson de store), veuillez contacter votre conseiller technique pour des instructions spécifiques à votre projet.

Informations générales et conseils

Toutes les prescriptions et les éléments de référence doivent être ajustés ou harmonisés en fonction des conditions locales. Il revient au client de vérifier, sous sa propre responsabilité, que ces éléments sont applicables et complets pour son projet.

Ne pas appliquer ni laisser sécher à une température de matériau, de support et d'air inférieure à + 5 °C ou supérieure à + 30 °C. Respecter les normes DIN EN 998-1, DIN 18550, DIN 55699, DIN 4108, DIN 18350 (VOB, partie C), ainsi que les directives en vigueur pour les systèmes composites d'isolation thermique du Verband für Dämmsysteme, Putz und Mörtel e.V. (VDPM) et les dispositions spécifiques des agréments techniques généraux (abZ).

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.